



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 20 juin 2022 par la Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2003 relatif aux installations de réceptions portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et les cargaisons', inscrite sous le numéro 71.736/2/V du rôle de la section de législation a été rayée du rôle le 4 août 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.